

# Violent orage nocturne dans la côte boue, graviers, inondations... et bien des soucis

Eclairs, tonnerre, rafales de pluies et de vent, les éléments se sont déchaînés l'autre nuit sur toute la Côte-d'Or et les Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits... Au point de tenir tout le monde éveillé pendant plusieurs heures, et de provoquer, ici et là, des dégâts sérieux.

Il est bien difficile de dresser un bilan précis de cette série d'orages d'une violence rare qui ont éclaté entre minuit et 3 heures du matin : certaines localités ont été touchées plus que d'autres, notamment par les torrents d'eau et de boue qui, bien souvent, ont envahi caves et celliers.

Ce fut le cas, en particulier, à Ladoix-Serrigny, où la boue a littéralement recouvert la RN 74, où les fûts flottent dans les caves, où le revêtement de bitume d'un chemin descendant les vignes a été littéralement soulevé et re-

poussé ; à Savigny-les-Beaune, même spectacle de désolation qui a nécessité l'intervention du corps de sapeurs-pompiers et de leurs lances pour nettoyer, les rues.

Dans cette même localité, peu après « l'Ouvrée », des tonnes de pierres ont dévalé la pente, obstruant une cuve de drainage, mêlée à la terre de vigne.

A Comblanchien, les vignes étaient, hier matin encore, les pieds dans l'eau, et bien des cuveries n'ont pas été épargnées.

## Vigne et céréales : le temps cruel avec les cultures...

L'orage extrêmement violent qui s'est abattu l'autre nuit sur le sud de la Côte-d'Or (Côte et Hautes-Côtes) laissera des traces

indélébiles dans les récoltes à venir : c'est ce qu'on pense à la station de protection des végétaux de Beaune où l'on juge de la situation sinon alarmante, du moins sérieuse.

Les dégâts s'avèrent particulièrement manifestes entre Vosne-Romanée au nord et Beaune au sud ; mais les effets de l'orage se sont fait sentir également dans la vallée de l'Ouche comme au sud immédiat de l'agglomération dijonnaise.

Première victime : la vigne. Des tonnes de terre sont descendues, ravinant les clos, les traitements contre le mildiou ont été lessivés, les bas de pentes baignent dans l'eau. Avec la chaleur moite qui a succédé, hier, aux rudes pluies de la nuit précédente, la maladie risque de progresser de nouveau avec rapidité : il est, en effet, impossible de traiter

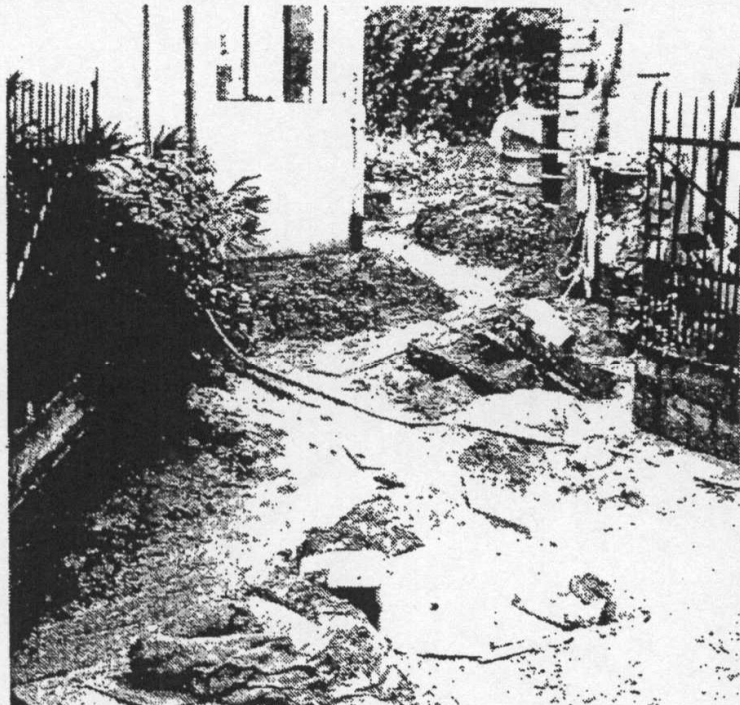
des sols aussi détremés et les températures oscillent entre 25 et 30 degrés (!), alors que la pluie menace encore...

Les céréales ont souffert aussi et, en premier lieu, les orges de printemps, mais les blés et les colzas ont été couchés en de nombreuses places par le vent et l'eau...

En fait, l'orage a été, non seulement brutal au cours de cette nuit de lundi à mardi, mais il a été extrêmement abondant en précipitations : 59 mm à Beaune, 68 mm à Chorey. Ces chiffres égalent à peu de choses près, le record du 9 août 1975, pour ceux qui s'en souviennent.

Et la météo n'est pas très optimiste.

Reportage de J.-L. Raymond  
J.-C. Bizouard



Une cour envahie par l'eau et la boue : un exemple parmi tant d'autres.



Dans cette cave à Ladoix : des pièces de vin dont la belle ordonnance a été bouleversée.

# Nuits-Saint-Georges

## L'orage cause de gros dégâts dans la région de Nuits

Il n'y a, toute la région de la Côte, l'orage qui a débuté dans la nuit de lundi à cause des dégâts, par fois important dans des caves, et dans les champs, dans les vignes, en partie ont été ravagées. C'est en la nuit à Nuits-Saint-Georges, principalement dans la nuit de dimanche, au point de la montagne de l'ouest.

Voilà l'histoire. C'est l'histoire, en partie ont été ravagées certaines communes, du canton ont subi également des dégâts. Le nombre de caves, et plusieurs interventions à assurer dans plusieurs zones ont été perturbées, et des champs, et c'est montré comme chaque fois à la hauteur de sa tâche.

### Maison pour tous

RANDONNÉE PÉDESTRE.

Devant le succès de la première randonnée, nous en organisons une deuxième le dimanche 10 juillet. Départ à 9 h devant la MJC (jardin anglais) Retour vers 17 h.

N'oubliez pas d'emporter un panier léger et de quoi se déshabiller.

Les enfants peuvent venir s'ils marchent ou si les parents acceptent en forme pour les porter. Il ne sera pas prévu de « voiture bébé ».

Inscrivez-vous à la MJC ou à l'office du tourisme.